

KH

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

p.B.73.8.21. - LC/wh

3003 Berne, le 22 juin 1976

Aux représentations suisses

Conférence au sommet des
Etats non alignés,
Colombo, août 1976

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chargé d'Affaires,
Monsieur le Consul général,
Monsieur le Consul,

Pour faire suite à notre circulaire du 7 mai 1976, nous pouvons vous informer de ce qui suit:

Le Chef du Département a informé le Conseil fédéral, le 12 mai 1976, de notre intention de signaler au Ministre algérien des affaires étrangères l'intérêt de la Suisse à se faire représenter en qualité d'"invité" à la prochaine Conférence au sommet du Mouvement non aligné.

Après délibération, le Conseil fédéral en a pris acte, considérant que la possibilité d'assister aux débats de la Conférence de Colombo avec le statut d'"invité" fournirait "une occasion bienvenue d'atteindre l'objectif qui consiste à prêter une oreille attentive aux délibérations des Etats non alignés, à améliorer notre information et à soigner nos contacts avec les pays du tiers monde".

Notre Ambassade à Alger a dès lors fait tenir au Ministre Bouteflika la lettre du Chef du Département, dont nous vous donnons copie ci-joint (Annexe A).

- 2 -

Parallèlement, nos Ambassades accréditées auprès des Etats membres du Bureau de coordination et notre Observateur permanent à New York intervenaient dans le même sens auprès de ces Etats.

L'accueil réservé à cette première démarche par les pays représentés au Bureau de coordination a été partout positif et encourageant. Ces réactions sont résumées dans l'Annexe ./.. B ci-jointe.

A Alger, on se félicite de la décision prise par les autorités suisses. On estime qu'elle est dans l'intérêt de la Suisse comme dans celui des membres du Mouvement. Pour ces derniers, l'absence au nombre des "invités" du plus ancien des pays neutres européens avait été ressentie, à Alger, comme une manifestation critique à leur endroit, qui n'avait pas été appréciée. Ils se féliciteront donc de la levée de tout doute à cet égard et la grande majorité d'entre eux apprécieront que "le plus neutre" parmi les neutres d'Europe manifeste maintenant le désir d'être invité, afin de pouvoir mieux saisir les préoccupations et les objectifs du Mouvement. Tout en regrettant que la décision des autorités fédérales ne soit pas intervenue en 1973 déjà, l'Algérie dit comprendre cependant qu'un pas aussi important ne pouvait être fait à la hâte, compte tenu de notre neutralité. On se dit heureux, au M.A.E. algérien, que la demande suisse ne soit pas assortie d'une quelconque réserve concernant le caractère particulier de la neutralité suisse, réserve que beaucoup auraient de la peine à saisir (propos tenus à notre Ambassadeur par le Directeur des affaires politiques au M.A.E.).

A Colombo, notre démarche a été accueillie avec une grande satisfaction. On y loue notre "parfaite neutralité". On nous assure un appui sans réserve, en ne doutant pas un instant d'une décision favorable à notre égard.

- 3 -

A Lima, la réaction est également très positive. On estime, au M.A.E., que la participation suisse, au même titre que celle des autres pays neutres européens, renforcera le Mouvement des pays non alignés et aura pour effet de donner à ses réunions un certain réalisme. On paraît flatté de l'intérêt manifesté par notre pays aux travaux des pays non alignés.

Au cours de la réunion du Bureau de coordination des pays non alignés, qui a eu lieu à Alger, au niveau des Ministres des affaires étrangères, du 30 mai au 2 juin, M. Bouteflika a annoncé que la Suisse (notamment) avait demandé à être invitée à la Conférence de Colombo. Plusieurs membres du Bureau s'y sont déclarés favorables. Selon les informations dont nous disposons, aucun n'a fait d'objection.

Néanmoins, d'autres demandes que celle de la Suisse posent des problèmes (sondage ou demande d'être admis comme "invité" ou "observateur" de la Roumanie, de la Turquie, du Portugal, du Pakistan, de l'Australie, des Philippines).

Au vu de la difficulté, où il se serait probablement trouvé d'arriver à un consensus sur tous les points, le Bureau a jugé préférable de transmettre l'ensemble des demandes à la réunion des Ministres des affaires étrangères qui se tiendra à Colombo juste avant la Conférence au sommet, en recommandant d'appliquer strictement, pour les "observateurs", les mêmes critères d'admission que pour les membres et de se montrer flexible pour les "invités". Ensuite de quoi, la Conférence des Chefs d'Etat se prononcera cas par cas et procédera aux invitations formelles.

Nos informateurs s'accordent à penser que la candidature suisse ne rencontrera pas d'obstacle, puisqu'elle s'inscrit dans une voie déjà ouverte par la participation des trois autres pays neutres européens.

- 4 -

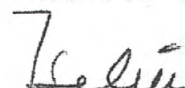
Même si l'objectif que nous nous étions fixé paraît d'ores et déjà atteint, nous espérons que les prises de contact que notre initiative a rendues possibles auront pu être mises à profit par nos représentations concernées pour soigner, au niveau politique, l'image de notre pays et améliorer le climat de nos relations bilatérales avec les Etats en cause.

Cela dit, au vu des réactions qui nous sont déjà parvenues et dont nous vous avons donné un échantillon ci-dessus, il ne nous paraît pas nécessaire de forcer la dose. Nous prions donc nos postes chargés d'une démarche de garder le sens de la mesure pour ne pas céder, le cas échéant, à l'emballement d'interlocuteurs trop enthousiastes.

Les sondages que nous avons effectués étaient confidentiels tant que la réunion d'Alger du Bureau de coordination n'avait pas eu lieu. Nous n'avons pas d'objection désormais à ce que vous répondiez aux questions qui pourraient vous être posées, en vous inspirant du contenu de la lettre du Chef du Département au Ministre Bouteflika et en précisant qu'une décision formelle d'inviter notre pays ne pourra être prise qu'à la prochaine réunion de Colombo.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chargé d'Affaires, Monsieur le Consul général, Monsieur le Consul, l'assurance de notre considération distinguée.

DIRECTION POLITIQUE


(Iselin)Annexes

./.

- 5 -

Copie p.i.:

- Chef du Département
- Secrétaire général
- Protocole
- Service information et presse
- Secrétariat politique
- Service économique et financier
- Direction politique, Division I
- Direction du Droit international public
- Direction des Organisations internationales
- Direction administrative
- Service de la coopération technique
- Division du Commerce, DEP
- Bureau de l'intégration DPF/DEP
- HI
- IS
- KH
- RS
- SW
- VG
- NL
- LC

Le Chef
du Département Politique Fédéral
p.B.73.8.21 - LC/me

3003 Berne, le 12 mai 1976

Monsieur le Ministre,

Plusieurs pays non alignés, l'Algérie en particulier, ont approché les autorités suisses, en diverses occasions, avec la suggestion de se faire représenter aux assises du Mouvement non aligné pour y obtenir une connaissance plus vivante de ses objectifs.

Engagée qu'elle est dans les grands dialogues contemporains, la Conférence sur la Coopération économique internationale par exemple, la Suisse est pleinement consciente de l'interdépendance de tous les Etats de notre planète. Il est dès lors naturel qu'elle souhaite être toujours mieux à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations.

Si les pays non alignés voulaient bien proposer à la Suisse de se faire représenter à leur prochaine Conférence au sommet, à Colombo, en qualité d' "invité", le Département politique fédéral accepterait volontiers leur invitation.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance de S.E. Monsieur le Président Boumediene, Président en exercice du Mouvement des non-alignés, en le priant d'en informer le Bureau de coordination, lors de sa prochaine réunion à Alger.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Graber

Monsieur A. Bouteflika
Ministre des affaires étrangères

A l g e r

KONFERENZ DER BLOCKFREIEN STAATEN

BEILAGE B

STELLUNGNAHMEN DER MITGLIEDER DES KOORDINATIONSKOMITEES

ALGERIEN	positiv eingestellt
GUYANA	Empfehlung Botschafter UNO --) positive Einstellung
INDIEN	scheint sicher, dass positiv
JUGOSLAWIEN	unterstützt Gesuch CH
KUBA	keine Einwände gegen CH dem Status "invité" allgemein abgeneigt
KUWAIT	
LIBERIA	das Gesuch der CH wird befürwortet
MALAYSIA	scheint sicher, dass positiv
MALI	unterstützt Gesuch CH
NEPAL	
PERU	positive Einstellung
SENEGAL	Gesuch der CH wird sehr begrüsst
SOMALIA	scheint positiv
SRI LANKA	mit grosser Befriedigung zur Kenntnis genommen
SYRIEN	
TANZANIA	
ZAIRE	positiv eingestellt